



SOCIÉTÉ NATIONALE DES HYDROCARBURES

B.P : 955 Yaoundé, Cameroun - Tél: (+237) 222 201 910 - Fax: (+237) 222 209 869 - Site web : www.snh.cm

Appel à manifestation d'Intérêt n°002/AMI/SNH/CIPM/2022 du 14/07/2022 en vue de la préqualification des entreprises pour la réalisation des travaux de construction du bâtiment administratif et de la base vie de la Société Nationale des Hydrocarbures à Bipaga, par Kribi, Département de l'Océan, Région du Sud, Cameroun

1) Contexte

Dans le cadre de ses activités d'exploitation du gaz naturel dans la zone de Kribi, la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) souhaite construire un bâtiment administratif et une base vie pour son personnel, exerçant au sein de ses installations gazières, sur une parcelle de terrain d'une superficie totale de cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (5.789) m², à Bipaga, par Kribi, dans le Département de l'Océan, Région du Sud, Cameroun.

La phase d'études détaillées de ce Projet est actuellement en cours, et le lancement de la phase de construction est prévu au cours du second semestre 2022.

2) Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet la pré-qualification des entreprises pour la réalisation des travaux de construction du bâtiment administratif et de la base vie de la Société Nationale des Hydrocarbures à Bipaga, par Kribi, dans le Département de l'Océan, Région du Sud, Cameroun.

3) Conditions de participation

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux entreprises spécialisées dans les travaux de construction de bâtiments, ayant leur siège social au Cameroun.

4) Consistance des prestations

Les travaux objet du présent AMI portent sur la réalisation des travaux de construction d'un bâtiment administratif de type R+2 et d'une base-vie de type R+2 de la Société Nationale Des Hydrocarbures à Bipaga. Ils comprennent notamment :

- L'installation de chantier ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de gros-œuvre (structure, élévations, enduits et chapes) ;
- Les travaux de couverture et étanchéité ;
- Les travaux de plafond et faux plafond ;
- Les travaux de plomberie et installation sanitaire ;
- Les travaux d'électricité (courant fort et faible) ;
- Les travaux de climatisation, ventilation et désenfumage ;
- Les revêtements des sols et murs ;
- Les menuiseries bois, aluminium, métallique et cloisons légères ;
- La mise en place d'un système de sécurité incendie ;
- L'installation de l'ascenseur ;
- La mise en place d'une vidéosurveillance et d'un contrôle d'accès ;

- Les travaux de signalétique ;
- Les travaux de voiries, réseaux divers et aménagements extérieurs.

5) Délai d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est de **douze (12) mois**.

6) Consultation et retrait du dossier de l'appel à manifestation d'intérêt

Le dossier de l'appel à manifestation d'intérêt peut être consulté et retiré physiquement aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, auprès du Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SNH, sise à son Immeuble-Siège à Yaoundé, au Cameroun.

La date limite d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres est fixée **au vendredi 05 août 2022 à 15h00, heure locale**.

7) Réunion préparatoire et visite du site d'exécution des prestations

Afin de s'assurer que les soumissionnaires appréhendent tous les contours de la mission et le contexte dans lequel celle-ci s'implique, la SNH organise une réunion préparatoire et visite du site d'exécution des prestations avec les sociétés ayant acquis le dossier d'appel à manifestation d'intérêt, **le vendredi 12 août 2022 à 10h00, heure locale**, au Dépôt de Gaz de Pétrole Liquéfié de la SNH, à Bipaga, par Kribi.

Les sociétés ayant acquis le dossier d'appel à manifestation d'intérêt sont invitées à participer à ces activités, et les frais y afférents sont à leur charge.

La participation à la réunion préparatoire et à l'intégralité de la durée de la visite du site de réalisation des prestations est obligatoire, sous peine de la non délivrance de l'attestation de visite par la SNH.

8) Dépôt des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise, devra parvenir sous pli fermé, au Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SNH BP 955 Yaoundé, Tél. : (237) 222 20 98 64, Fax (237) 222 20 98 69, au plus tard le mercredi 07 septembre 2022 à 14h00, heure locale.

9) Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le **mercredi 07 septembre 2022 à 15h00, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH.

10) Evaluation des offres

Pour être préqualifiés, les candidats doivent posséder toutes les qualifications requises pour réaliser les travaux objet du présent AMI. L'évaluation de leurs

capacités se fera sur la base des critères suivants :

* Critères éliminatoires

a. Dossier administratif ou offre technique incomplet(e), ou non-conformité (y compris celui des membres du Groupement, le cas échéant) de l'une de ses pièces, sous réserve d'un délai supplémentaire accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;

b. Note de l'offre technique inférieure à quatre-vingt points sur cent (80pts/100) ;

c. Personnel technique du Soumissionnaire non qualifié ;

d. Absence de la preuve d'avoir déjà exécuté au moins deux (02) marchés de construction d'un bâtiment à étage de surface bâtie (cumul des planchers) d'au moins 1000 m², au cours des dix (10) dernières années ;

e. Capacité financière inférieure à quatre (04) milliards de FCFA.

* Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation
1	Présentation de l'offre	6 pts
2	Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation de travaux de construction de bâtiments	28 pts
3	Chiffre d'affaires cumulé du Soumissionnaire dans la réalisation de travaux de construction de bâtiments	22 pts
4	Références du personnel technique que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la réalisation des travaux	30 pts
5	Equipements (matériels et engins) que le Candidat doit justifier en possession ou en location	14 pts
Note technique totale (Nt)		100

Seules les entreprises dont les soumissions n'ont pas été frappées d'élimination et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt points sur cent (80pts/100) seront préqualifiées.

11) Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Marchés de la SNH, aux heures ouvrables, à l'adresse suivante : B.P 955 Yaoundé, Tél. : (237) 2 22 20 98 64, Fax (237) 2 22 20 98 69 ; adresse électronique: CelluleDesMarches@snh.cm.

(é) **Adolphe MOUDI KI**
Administrateur-Directeur Général